



Saint-Rémy-de-Provence, le 27 mars 2025.

Destinataire : Conseil communautaire du 10 avril 2025

Objet : Demandes de fonds de concours – Dispositif de fonds de concours d'investissement 2024-2026 de la communauté de communes de la vallée des Baux-Alpilles

Tableau récapitulatif des demandes en cours :

Commune	Opération	Montant Total HT	Financement sollicité	
			Taux	Montant HT
Le Paradou	Déploiement des colonnes enterrées pour la collecte des déchets	25 000 €	50%	12 500 €
Le Paradou	Travaux d'aménagement du square Abbé Paulet	530 940 €	15%	79 641 €
Total HT sollicité				92 141 €

Détails des opérations :

1. Le Paradou – Déploiement des colonnes enterrées pour la collecte des déchets :

La commune envisage l'implantation de colonnes enterrées sur le parking de l'école élémentaire Hubert Nyssen. Quatre flux sont concernés : les ordures ménagères, les emballages, le verre et le papier. Si la CCVBA a porté les études et financé l'achat des équipements, il appartient à la commune de prendre en charge les opérations de génie civil.

Les travaux sont programmés pour **Avril – Mai 2025** et seront précédés d'une étude géotechnique.

Plan de financement					
Dépenses HT		Recettes HT			
Travaux	25 000 €	Fonds de concours CCVBA	sollicité	50%	12 500 €
		Autofinancement Commune		50%	12 500 €
TOTAL	25 000 €	TOTAL			25 000 €

2. Le Paradou – Travaux d'aménagement du square Abbé Paulet :

Suite aux travaux de création de la maison de santé et de réhabilitation de la salle polyvalente, la commune souhaite réaliser l'aménagement du square de l'Abbé Paulet, et les abords des bâtiments afin d'achever la requalification de l'ensemble de cet espace public situé en cœur de village.

La surface totale aménagée représente 1 790 m². L'ancien parking sera réduit et optimisé pour aménager une place piétonne, au cœur des équipements publics, ainsi que 28 places de stationnement et 2 PMR. Des bancs sont implantés de part et d'autre de la place. Des arceaux pour les vélos sont ajoutés. La désimperméabilisation des sols, la gestion naturelle des eaux de pluie et la végétalisation de cet espace sont également au cœur du projet. La palette

végétale et les surfaces plantées vont être augmentées (+ 200m² de massifs arbusifs et arbres d'ombrage) et le pin parasol est conservé ainsi que son système racinaire préservé.

Les travaux sont programmés pour le **2nd semestre 2025** (durée prévisionnelle : 4 mois).

Plan de financement					
Dépenses HT		Recettes HT			
Travaux d'aménagement	530 940 €	Conseil Régional	sollicité	35%	185 829 €
		Conseil Départemental	sollicité	30%	159 282 €
		Fonds de concours CCVBA	sollicité	15%	79 641 €
		Autofinancement Commune		20%	106 188 €
TOTAL	530 940 €	TOTAL			530 940 €

Tableau récapitulatif des soldes par commune :

Commune	FDC attribués	FDC votés (FC-1)	FDC votés (FC-2)	FDC votés (FC-3)	FDC sollicités (FC-4)	FDC restant
AUR	100 877 €	100 877 €	0 €	0 €	0 €	0 €
BAUX	45 253 €	7 550 €	0 €	0 €	0 €	37 703 €
EYG	105 582 €	46 055,40 €	0 €	0 €	0 €	59 526,60 €
FON	178 655	0 €	0 €	47 750 €	0 €	130 905 €
MBA	51 672 €	0 €	0 €	0 €	0 €	51 672 €
MLA	136 960 €	71 255,72 €	18 446,25 €	0 €	0 €	47 258,03 €
MOU	184 899 €	16 521,89 €	0 €	0 €	0 €	168 377,11 €
PAR	131 074 €	0 €	0 €	0 €	92 141 €	38 933 €
SEG	134 863 €	20 000 €	0 €	0 €	0 €	114 863 €
SRP	430 165 €	64 600 €	165 000 €	0 €	0 €	200 565 €
	1 500 000 €	326 860,01 €	183 446,25 €	47 750 €	92 141 €	849 802,74 €